

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/04/2014

Réception par le Prefet : 15/04/2014

Publication : 17/04/2014



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-4-11-2

Séance du vendredi 11 avril 2014

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA PROLONGATION DU PROJET GROUPE D'INTERVENTION SUR L'IMPOSITION DES RETRAITES ALLEMANDES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2014-2-11-1 du Conseil Général du 14 mars 2014 relative au budget primitif 2014 des actions de coopération transfrontalière, européenne et internationale
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide de soutenir à hauteur de 12 000 € au total la prolongation du projet « Groupe d'intervention sur l'imposition des retraites allemandes », porté par la Communauté de Communes du Pays de Brisach, couvrant la période allant du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2016 et de m'autoriser à verser à cette dernière la participation du Département au titre des années 2014 à 2016, au rythme de 3 000 € en 2014, 6 000 € en 2015 et 3 000 € en 2016.

Les crédits seront prélevés sur le programme F812, imputation 65-048-6562-2678-114 du budget départemental 2014.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions